

*Préambule : La charte de vie de classe au collège va nous permettre d'apprendre à mieux vivre ensemble. C'est pour tous les élèves que ce travail et cette réflexion ont été menés tout au long de l'année par toutes les classes et tous les délégués en 2007/2008. Nous avons élaboré des règles de vie de classe, essentielles au bien vivre ensemble à l'école.*

*Nous avons le devoir de respecter et de faire respecter cette charte de vie, dans un seul but : celui de bien réussir et bien vivre à l'école.*

*Ta vie dans la classe se construit autour de deux principes : des devoirs et droits :*

## J'ai le devoir :

### Avant les cours

1. D'avoir une tenue décente.
2. D'éteindre tout matériel extra scolaire.  
(portables, consoles de jeux...) avant d'entrer en cours.
3. De respecter les horaires.
4. D'être présent en cours.
5. D'entrer en classe en silence.
6. De respecter le silence.

## J'accède au droit :

1. De ne pas être dérangé.
2. De suivre des cours.
3. De circuler normalement.
4. De travailler dans le calme.

## J'ai le devoir :

### Au moment du cours

1. De sortir mes affaires rapidement.
2. De me mettre au travail.
3. D'apporter mon matériel scolaire.
4. De respecter le matériel mis à ma disposition.

## J'accède au droit :

1. De travailler dans de bonnes conditions.
2. De disposer du matériel pour travailler.

## J'ai le devoir :

### Le travail en classe

1. De respecter les règles de communication dans la classe.
2. De lever la main et attendre que le professeur me donne la parole.
3. D'être attentif, concentré.

## J'accède au droit :

1. De mieux comprendre.
2. D'être aidé.
3. De participer
4. D'être écouté.
5. D'exprimer et d'exposer mes idées.

**J'ai le devoir :**

**Le travail pour soi**

1. De travailler en classe et à la maison
2. D'écrire mes leçons et les devoirs à faire.
3. D'apprendre.

**J'accède au droit :**

1. De progresser, de savoir de me construire.
2. De réussir à l'école et dans ma vie future.

**J'ai le devoir :**

**L'environnement**

1. De respecter la propreté de la classe et de la cour

**J'accède au droit :**

1. De vivre dans un lieu propre.

**J'ai le devoir :**

**La sécurité**

1. De ne pas mettre les autres personnes en danger.

**J'accède au droit :**

1. D'être en sécurité à l'école.

**J'ai le devoir :**

**Le respect de la personne**

1. De respecter tout élève Au-delà de toute différence.

**J'accède au droit :**

1. D'être respecté dans mon intégrité physique et morale.

➤ Si je ne respecte pas cette charte de vie de classe. Je me prive de certains droits et libertés accordés à l'école.

➤ Si je respecte cette charte je gagne la confiance des adultes et des camarades, je deviens autonome et responsable.

**Chaque année :**

Les suppléants s'engagent à prendre les cours et à les donner aux délégués lorsqu'ils sont absents pour des formations ou obligations liées à leur rôle

**Les délégués-élèves des classes Année 2007/2008.**